

# Carcès et les Chutes du Caramy



Randonnée n°57480

Une randonnée proposée par *squale1953*

Cette randonnée permet la visite du village de Carcès, du Lac de Carcès et des splendides Chutes du Caramy. **A faire au printemps, quand le débit des eaux est important.** Vous emprunterez également une partie du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

<b>Durée :</b>	4h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	13.48km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	253m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	255m		
<b>Point haut :</b>	300m	<b>Commune :</b>	Carcès (83570)
<b>Point bas :</b>	131m		

## Description

Se garer au parking dans le centre ville de Carcès, Rue Florentin Giraud sur la D13, en face de la Maison de Retraite "Louis Pasteur".

**(D/A)** Le départ de la randonnée se fait entre deux maisons, par un petit passage très étroit situé au-dessus de la Maison de Retraite, à gauche en montant. Un petit lavoir-bassin marque ce point de départ.

Faire 20m dans ce passage et prendre à gauche. Passer dans les sous-sol de la Maison de Retraite en suivant le canal. Continuer en suivant le canal. La vue est superbe sur les toits de Carcès.

Laisser le sentier à gauche et arriver à la route (Chemin Notre-dame).

**(1)** Prendre à gauche sur cette route, laisser la route à droite et arriver à une intersection.

**(2)** Bifurquer à gauche. Passer devant une chapelle qui se trouve à main gauche. Continuer sur cette route pour arriver à la Chapelle Notre Dame de Carami.

**(3)** Prendre à droite la petite route qui descend. Un rucher ou Apié (Lei apié ou murs à abeilles sont des niches aménagées dans un mur de restanque ou d'enclos ou dans une partie bien construite d'un clavier et sert à contenir les ruches faites en écorce de liège ou rusques. Ces niches, avec un fond plat ou arrondi, sont toutes placées plein Sud) se trouve sur votre droite dans les broussailles.

Prendre à gauche de nouveau et marcher sur cette route avec le Caramy en contrebas à gauche. Aller tout droit sur cette route goudronnée en laissant les sentiers à droite pour arriver à une maisonnette sur votre gauche.

**(4)**. Dans ce virage, quitter la route goudronnée et monter le sentier

**(5)** Laisser à gauche le sentier du retour et poursuivre en face.

**(6)** Prendre ensuite le sentier qui monte à gauche et traverser le canal Arriver à l'intersection avec une piste.

**(7)** Prendre à gauche puis, 20m plus loin, à droite le sentier qui grimpe.. *À la date du 12/05/19, des travaux forestiers sont en cours donc le sentier est transformé en piste de passage d'engins mais il faut continuer sur cette piste sans problème.* Au croisement suivant, poursuivre à gauche et arriver à une grosse piste.

**(8)** Virer à droite et cheminer sur cette piste pendant 400m pour arriver à l'intersection avec une route goudronnée, la "Route du Lac". Prendre à

## Points de passages

**D/A Parking dans le centre ville de Carcès**

N 43.475513° / E 6.18163° - alt. 153m - km 0

**1 Intersection avec le Chemin Notre-Dame.**

N 43.470335° / E 6.185589° - alt. 154m - km 1.04

**2 Carrefour de la boucle**

N 43.468417° / E 6.186693° - alt. 156m - km 1.32

**3 Chapelle Notre Dame.**

N 43.468215° / E 6.190561° - alt. 149m - km 1.65

**4 Bâtisse, virage à angle droit, à droite.**

N 43.463986° / E 6.193474° - alt. 147m - km 2.23

**5 Carrefour de la boucle**

N 43.462443° / E 6.194266° - alt. 162m - km 2.44

**6 Intersection, à gauche**

N 43.46164° / E 6.194969° - alt. 169m - km 2.56

**7 Intersection avec une piste, gauche puis droite**

N 43.46003° / E 6.19857° - alt. 202m - km 2.91

**8 Jonction piste, à droite**

N 43.453944° / E 6.199686° - alt. 285m - km 3.79

**9 Rocher du Brauch**

N 43.451713° / E 6.194513° - alt. 300m - km 4.37

**10 Intersection avec chemin du lac, à gauche.**

N 43.450602° / E 6.188786° - alt. 254m - km 5.18

**11 Parking, aire de pique-nique**

N 43.448197° / E 6.193603° - alt. 180m - km 6.06

**12 Chemin à droite**

N 43.46633° / E 6.206483° - alt. 171m - km 9.18

**13 Sentier le long du canal**

N 43.466836° / E 6.207328° - alt. 163m - km 9.35

**14 Route goudronnée, tout droit**

N 43.464021° / E 6.196407° - alt. 162m - km 10.52

**D/A Parking dans le centre ville de Carcès**

droite sur cette route avec points de vue sur le lac. Continuer sur cette route, laisser le premier sentier à droite et 10m plus loin, monter le sentier à droite, qui n'apparaît pas sur la carte IGN, pour aller au point de vue magnifique du rocher du Brauch, 50m plus haut.

N 43.475491° / E 6.181644° - alt. 153m - km 13.48

(9) Revenir sur ses pas pour reprendre la route à droite.

(10) Prendre à gauche le chemin du lac. Au croisement suivant, prendre à droite puis à gauche pour arriver auprès du parking et de l'aire de pique-nique sur les berges du lac.

(11) Bifurquer à gauche pour suivre le chemin du lac qui circule sur les berges et laisser tous les chemins à gauche pour arriver au barrage. Après le barrage, continuer sur cette route.

(12) Prendre le premier chemin à droite et s'approcher du Caramy à main droite. Franchir le départ du petit canal d'irrigation, tourner à droite sur le petit sentier pour s'approcher des superbes cascades.

(13) Reprendre le sentier qui longe le petit canal qui traverse des prés.

(14) À la rencontre de la route goudronnée, continuer tout droit en suivant le canal et continuer toujours tout droit.

(5) Virer à droite et continuer jusqu'à la route goudronnée (Chemin de Bagatéou). Obliquer à droite.

(2) Filer tout droit et reprendre l'itinéraire de l'aller pour regagner le point de départ (D/A).

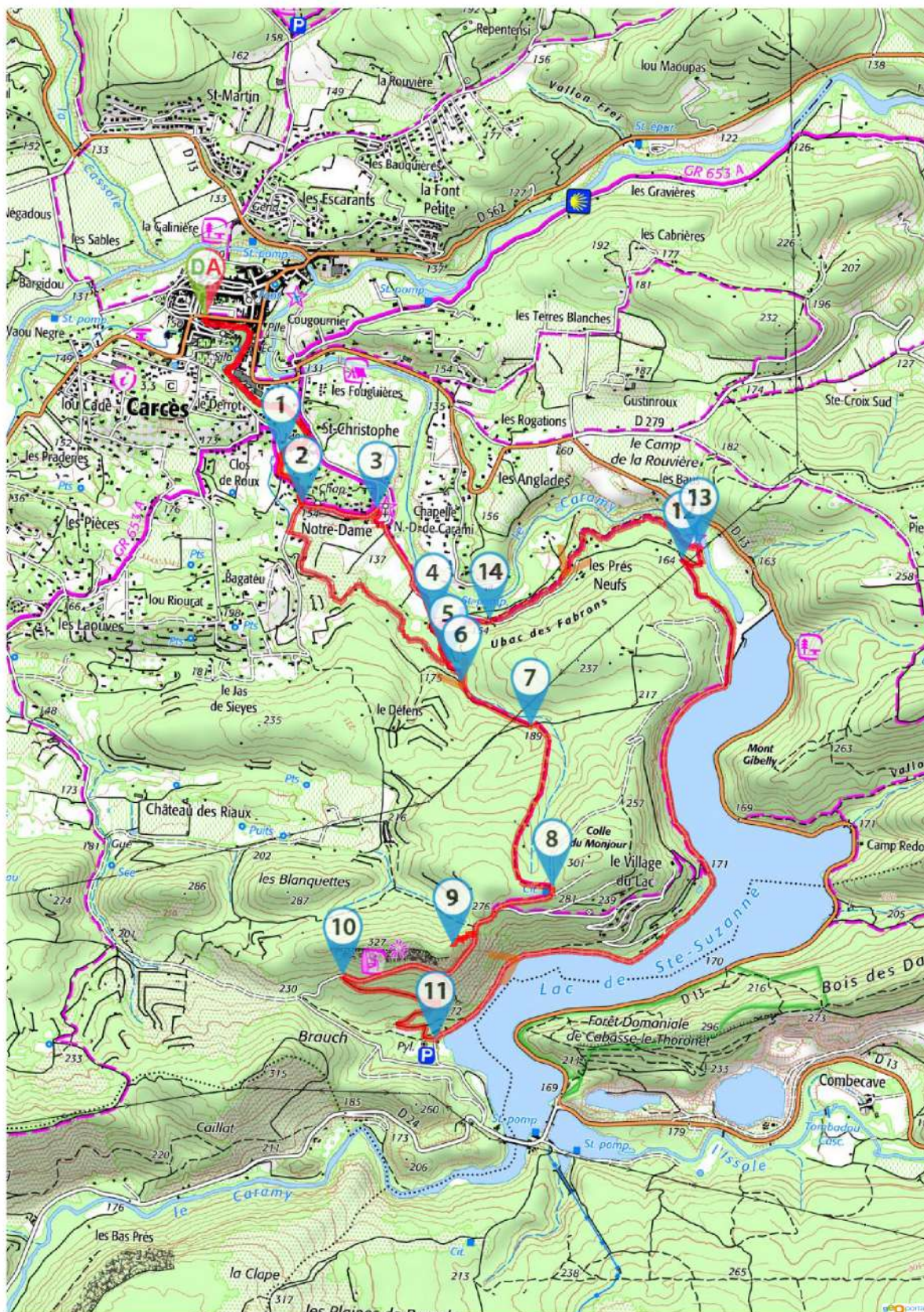
## Informations pratiques

### A proximité

Visite de Carcès.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-carces-et-les-chutes-du-caramy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

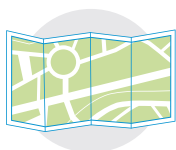
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



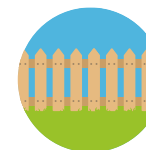
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



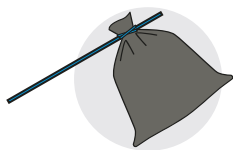
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



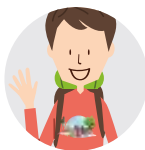
#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**